

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Sprimont

Province: Liège  
 Secteur d'aménagement: LIEGE  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	580	7,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	16	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	65	0,9
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	97	1,3
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	57	0,8
	Terrains à usage industriel et artisanal	69	0,9
	Terrains dévolus au transport	14	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	55	0,7
	Bâtiments spéciaux	3,6	0
	Sous-total	956	12,8
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	436	5,9
	Prés et pâtures	3.824	51,3
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	1.514	20,3
	Terres vaines et vagues	217	2,9
	Milieus naturels non exploités	1,1	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	4,4	0
	Sous-total	5.997	80,5
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		495	6,6
<b>Total</b>		<b>7.449</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

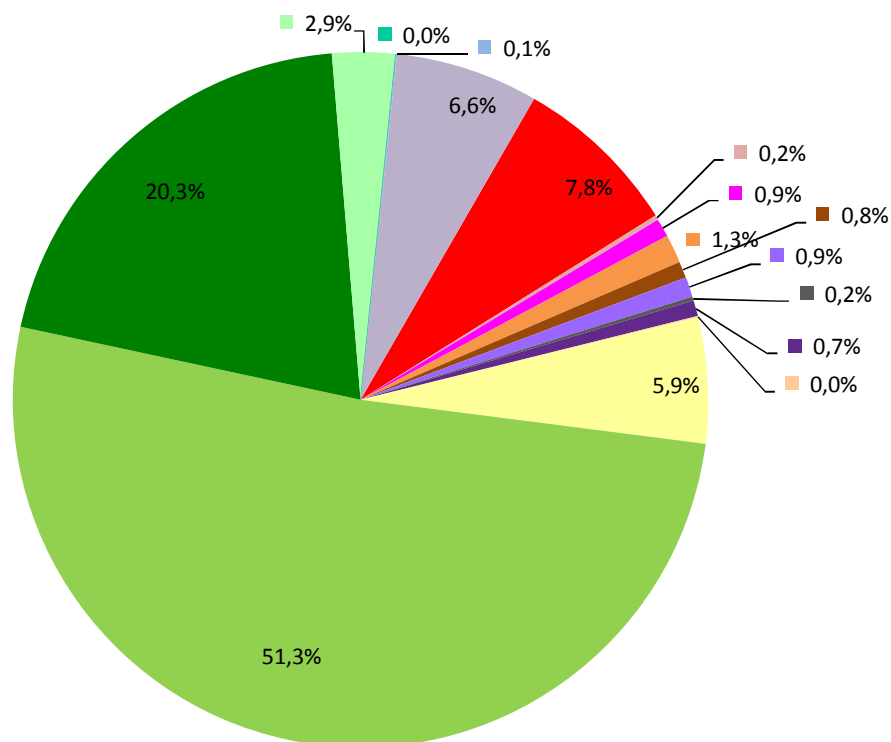
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

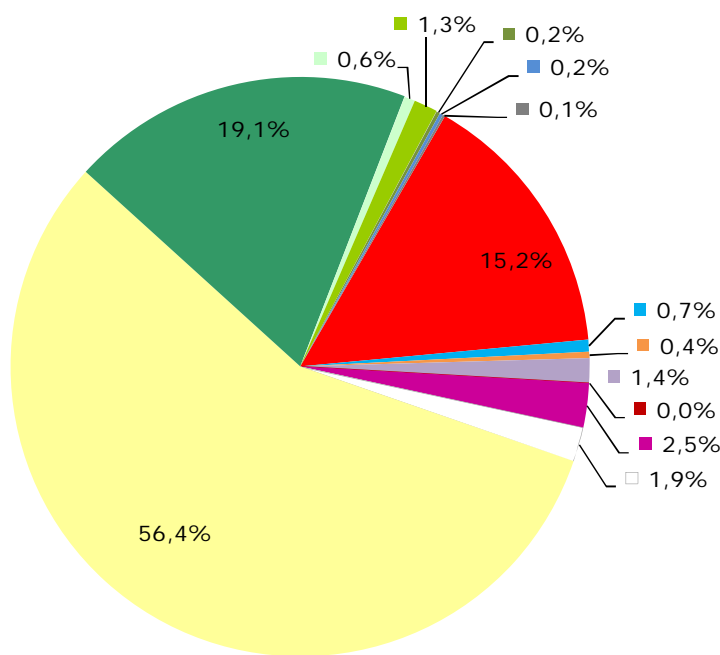


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.130	15,2
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	49	0,7
	Zone de loisirs	28	0,4
	Zones d'activité économique	102	1,4
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	185	2,5
	Sous-total	1.493	20,0
Zone d'aménagement communal concerté		142	1,9
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	4.205	56,4
	Zone forestière	1.425	19,1
	Zone d'espaces verts	44	0,6
	Zone naturelle	100	1,3
	Zone de parc	15	0,2
	Plan d'eau	14	0,2
	Sous-total	5.803	77,9
Zone blanche		9,9	0,1
<b>Total</b>		<b>7.449</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

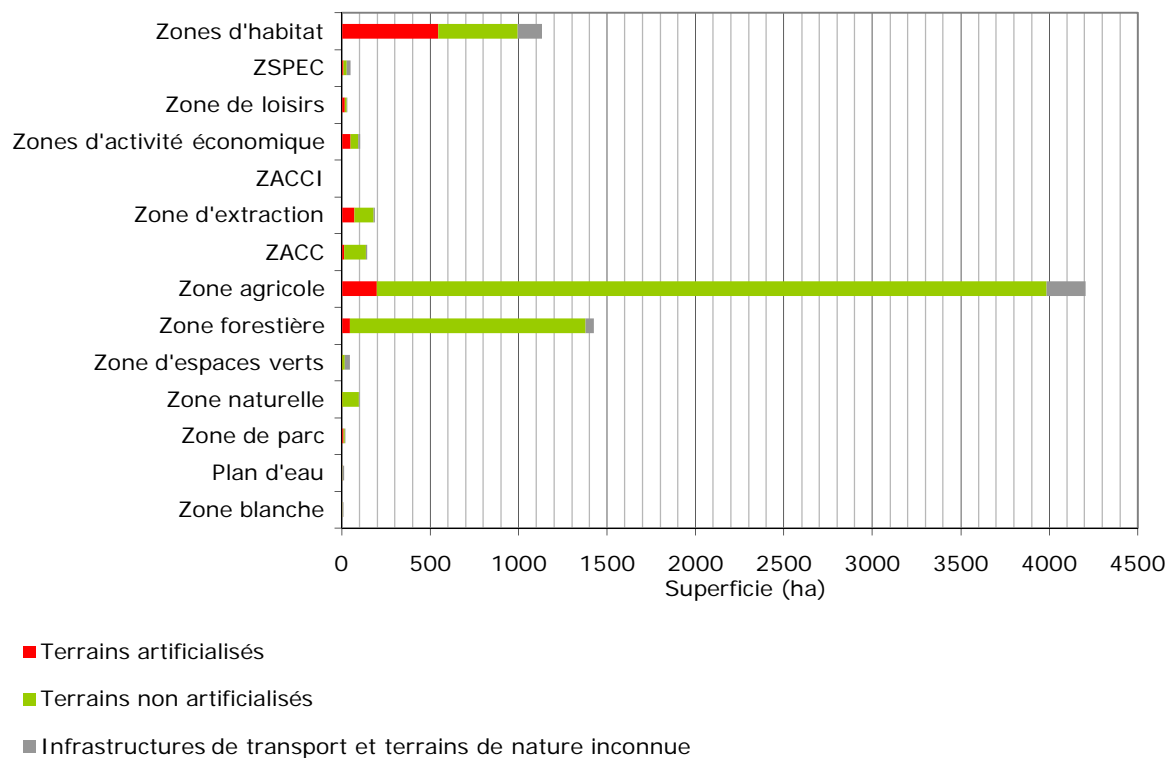
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	545	48,2	449	39,8	136	12,0	1.130
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	9,9	20,2	18	37,4	21	42,4	49
	Zone de loisirs	17	62,3	9,7	35,0	0,8	2,8	28
	Zones d'activité économique	48	47,5	45	44,3	8,4	8,2	102
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	70	37,5	110	59,3	5,9	3,2	185
	Sous-total	690	46,2	632	42,3	171	11,5	1.493
Zone d'aménagement communal concerté		12	8,2	124	87,4	6,1	4,3	142
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	197	4,7	3.789	90,1	218	5,2	4.205
	Zone forestière	44	3,1	1.334	93,6	47	3,3	1.425
	Zone d'espaces verts	3,1	7,1	14	32,1	27	60,8	44
	Zone naturelle	1,1	1,1	94	93,8	5,1	5,1	100
	Zone de parc	8,3	53,7	6,5	42,0	0,7	4,3	15
	Plan d'eau	0,5	3,5	1,9	14,2	11	82,3	14
	Sous-total	254	4,4	5.240	90,3	309	5,3	5.803
Zone blanche		0,2	1,7	0,7	6,7	9,1	91,6	9,9
<b>Total</b>		<b>956</b>	<b>12,8</b>	<b>5.997</b>	<b>80,5</b>	<b>495</b>	<b>6,6</b>	<b>7.449</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



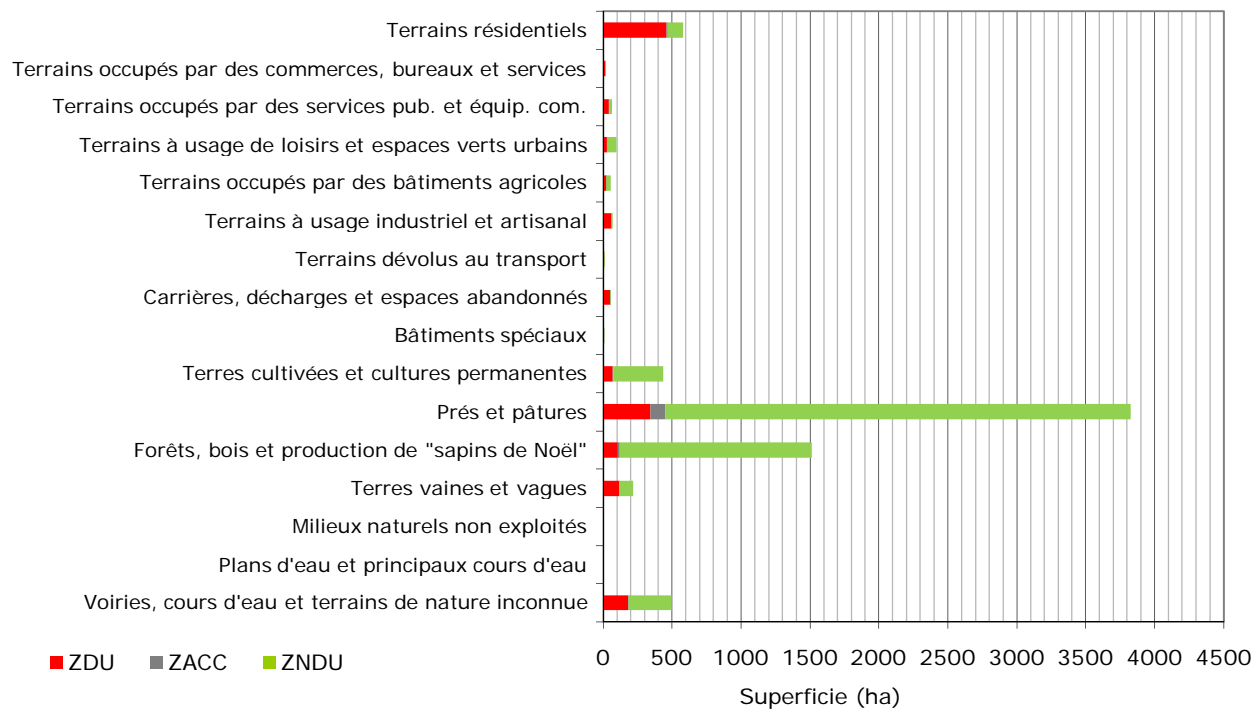
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	459	79,2	8,5	1,5	112	19,4	580
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	13	84,9	0,4	2,6	2,0	12,5	16
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	41	63,4	2,1	3,3	22	33,3	65
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	29	29,7	-	-	68	70,3	97
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	23	41,4	0,3	0,6	33	58,0	57
	Terrains à usage industriel et artisanal	61	88,4	0,1	0,2	7,9	11,4	69
	Terrains dévolus au transport	9,7	68,3	-	-	4,4	31,1	14
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	50	91,3	-	-	4,7	8,7	55
	Bâtiments spéciaux	3,2	89,6	0,1	3,2	0,3	7,3	3,6
	Sous-total	690	72,2	12	1,2	254	26,6	956
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	67	15,3	4,8	1,1	365	83,6	436
	Prés et pâtures	343	9,0	107	2,8	3.375	88,2	3.824
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	107	7,1	11	0,7	1.396	92,2	1.514
	Terres vaines et vagues	116	53,4	1,3	0,6	100	46,0	217
	Milieux naturels non exploités	-	-	0,7	61,3	0,4	37,7	1,1
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,5	11,1	-	-	3,9	88,7	4,4
	Sous-total	633	10,6	124	2,1	5.240	87,4	5.997
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		180	36,4	6,1	1,2	309	62,3	495
<b>Total</b>		<b>1.503</b>	<b>20,2</b>	<b>142</b>	<b>1,9</b>	<b>5.803</b>	<b>77,9</b>	<b>7.449</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).